

neuvaine d'actions de grâces, se rendant chaque jour en pèlerinage au tombeau de notre vénérable Mère.

" Admirable effet de la générosité de Dieu ! A dater de ce vendredi, 9 mai, non-seulement elle se trouve délivrée de toutes ses infirmités, mais elle sent une tolle vigueur dans tous ses membres que, pendant cette neuvaine d'action de grâces, elle fait les trois abstinences de règle, prend les observances, lit au réfectoire, se lève à quatre heures ; et enfin, le dimanche, chante les vêpres comme officiante, avec une force dont peu de jeunes sœurs eussent été capables. Les élèves surprises et émuves entonnent et chantent le *Magnificat* avec un entrain qui témoignait de la disposition de leurs coeurs. Plusieurs même pleuraient à la vue d'une faveur aussi remarquable.

" Quant à notre chère Mère ressuscitée, comme les élèves l'appellent, elle sort du choeur sans éprouver aucune fatigue, et le temps qui s'est écoulé depuis n'a servi qu'à mieux démontrer la réalité du prodige. Elle s'accorde en tout de la nourriture commune ; elle fait tous les jeûnes et les abstinences de la règle ; elle a observé le carême dernier avec plus de facilité que lorsqu'elle était jeune avant de tomber malade. Le changement de température ne l'affectionne pas. Peu après sa guérison, elle suivit au dehors, avant six heures du matin, par un temps froid et humide, la procession des Rogations et n'en éprouva que du bien-être. Elle réussit sans difficulté le grand office de l'Ascension, et, deux jours après, celui de sainte Angèle (1), suivant tous les exercices de cette dernière fête depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à dix heures, restant debout ou à genoux aussi facilement que les mieux portantes. En un mot depuis plus de deux ans, elle n'a pas manqué au plus petit exercice, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Sa guérison est si constante et si réelle, qu'il lui semble avoir rêvé qu'elle était malade. Je suis plus que guérie, disait-elle un jour ; je ne me comprends plus. Les exercices qui me fatiguent lorsque j'étais jeune religieuse et en santé, ne me fatiguent aucunement ; quand ils sont finis, je suis prête à les recommencer. C'est une vraie résurrection ; je suis dans un autre corps."

VIII

Madame Joseph Létourneau, de Saint-Roch de Québec, a attesté ce qui suit :

Dans l'été de 1862, elle fut attaquée d'une complication de maux dont le principal était une inflammation d'intestins. Vers le milieu de juillet, le médecin, la

quittant le soir, dit à son mari de le faire prévenir si elle était encore en vie le lendemain matin. On était si persuadé qu'elle ne passerait pas la nuit, que ses connaissances du voisinage s'étaient réunies pour l'assister à ses derniers moments. Une d'entre elles s'étant procuré de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, lui demanda en arrivant si elle y avait confiance. -- Mon Dieu ! s'écria-t-elle, serais-je assez heureuse que d'avoir de cette eau sainte ! Oh ! oui, j'y ai confiance ; je suis sûre que cette sainte Mère me guérira... Et je me mis à pleurer, dit-elle, sans m'expliquer pourquoi je sentais dans mon cœur quelque chose qui me disait que j'allais revenir à la vie.

Elle prit de l'eau et se sentit mieux toute cette nuit. Le lendemain, le médecin la trouva hors de danger. Pendant toute la convalescence, elle voulut avoir sous les yeux l'image de la Mère de l'Incarnation, convaincue, ainsi que sa famille, qu'elle doit à l'intercession de cette vénérable Mère son retour à la santé.

IX

Madame Adolphe Lachance, née Soulange Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, souffrait depuis deux ans d'un mal de côté qui ne lui laissait presque pas de repos. L'appétit était complètement perdu, elle n'avait plus qu'un sommeil pénible et interrompu. Le bras gauche lui semblait parfois comme paralysé. Voyant que les remèdes ne la soulageaient en rien, elle y avait renoncé quand elle entendit parler de l'eau miraculeuse. Elle demanda et commença une neuvaine. Ses prières furent si bien exaucées, que jamais depuis elle n'a été aperçue du mal opiniâtre dont elle avait souffert pendant deux ans, et dont les accès revenaient si fréquemment que, le dernier hiver, elle n'avait pu aller que trois fois à la messe.

La vigueur et l'embonpoint lui reviennent, et elle est restée tellement frappée de la faveur qu'elle a reçue que, depuis cinq ans, son plus grand bonheur est de répandre la dévotion à notre vénérée Mère de l'Incarnation. " Cette chère Mère est toujours présente à mon esprit, dit-elle ; si je m'éveille la nuit, si j'entreprends quelque chose ou suis en quelque difficulté, je l'invoque aussi naturellement que je respire."

Ce témoignage a été rendu par la dite dame, à la grille du parloir, le 10 février 1867.

X

Madame Joseph Bélanger, née Lucie Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, a donné les détails suivants sur une faveur qu'elle a obtenu.

Son enfant, âgé d'environ treize mois, avait, depuis quinze jours, la partie supérieure du visage couverte d'une gale

épaisse qui lui fermait complètement les yeux, et à travers laquelle supurait difficilement une matière épaisse. Le médecin ne voulut rien appliquer à ce mal, disant qu'il serait dangereux de le guérir. La mère, voyant qu'il gagnait la bouche et les oreilles, s'alarme. Sa sœur, madame Lachance, qui avait obtenu une faveur signalée de la vénérable Mère, la pressa de se servir avec foi de l'eau miraculeuse, dont elle avait encore quelques gouttes, lui affirmant que l'enfant guérirait immédiatement. Elle avait été guérie elle-même. L'eau fut appliquée légèrement et avec parcimonie, au moyen d'une plume, sur les parties malades, et, à la joie générale, le caractère du mal parut changer aussitôt. À la troisième ou quatrième application, tout avait disparu comme par enchantement, dit la mère. Cette guérison a été obtenue en 1862. La petite fille n'a jamais éprouvé aucune conséquence fâcheuse de cette cure subite, ni retour de cette humeur extraordinaire.

XI

GUÉRISON D'UNE SŒUR DE CHARITÉ.

En 1862, le 31 octobre, à Cacouna, quarante lieues de Québec, Sœur Mario de Jésus, malade à l'extrême, au point qu'on lui avait récité les prières des agonisants, donna signe de vie à la première application de l'eau miraculeuse. Quelques heures après, le médecin la trouvait hors de danger.

Premier témoignage, résultant d'une lettre écrite, quelques jours après la guérison, par l'Assistante de la maison-mère des Sœurs de Charité

" Mardi, 4 novembre 1862.

" Ma très-honorée Mère,

" Mille remerciements pour la petite flûte d'eau que vous avez eu la bonté de nous envoyer..... Comme je vous l'écrivais vendredi, ma sœur Marie de Jésus était très mal ; et le soir, lorsque notre Mère supérieure arriva, elle était à l'extrême ; on dit même pour elle les prières des agonisants. Après avoir pris quelques gouttes de votre eau miraculeuse, ou plutôt après qu'on lui en eut mis sur les lèvres, car je ne pense pas qu'elle fut en état d'en avaler une seule goutte, elle commença à revivre et à prendre un peu de forces. Le lendemain, le médecin, à sa grande surprise, la trouva hors de danger.

" Ma Révérende Mère, ayez, s'il vous plaît, la bonté de nous aider à remercier le bon Dieu et sa fidèle servante

(1) Les Ursulines de la Congrégation de Paris récitent à ces fêtes, et à un certain nombre d'autres pendant l'année, le grand office ou Bréviaire Romain.